



VERVIERS

URBANISME
AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

CoDT – Annexe 25



Wallonie

Réf : 2022C0053-CPI

URBANISME AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code de Développement Territorial (CoDT), le fonctionnaire délégué est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

Le demandeur est UNIFIBER sa représentée par Mr Baenst Eric, Drève Richelle 161 à 1410 Waterloo.

Le terrain concerné est situé Rue du Beau Site, 59 à 4800 Verviers et cadastré division 8, section B n°81T.

Le projet est de type : **Installation d'un local technique**. Il présente les caractéristiques ci-après. Considérant les articles, D.IV.40, D.VIII.6 et Art. R.IV.40-2. § 1er. 2° du CoDT, **la demande de permis d'urbanisme est soumise à annonce de projet** pour les motifs suivants :
la construction ou la reconstruction de bâtiments dont la profondeur, mesurée à partir de l'alignement ou du front de bâtisse lorsque les constructions voisines ne sont pas implantées sur l'alignement, est supérieure à quinze mètres et dépasse de plus de quatre mètres les bâtiments situés sur les parcelles contiguës, la transformation de bâtiments ayant pour effet de placer ceux-ci dans les mêmes conditions

Le dossier peut être consulté- **sur rendez-vous** - à l'Administration communale de Verviers, service administratif de l'Urbanisme, Pont de Sommeleville 2 à 4800 Verviers, les lundis, mercredis, vendredis de 8h30 à 12h00 et les jeudis de 13h30 à 16h30. **Nous vous invitons à prendre rendez-vous au plus tard vingt-quatre heures à l'avance auprès du service administratif de l'Urbanisme au 087/327.541.**

Toute personne peut obtenir des explications sur le projet au service Urbanisme – Aménagement du Territoire, auprès du conseiller en aménagement du territoire et en urbanisme, G. MERCIER (087/327.575) ou de l'agent communal désigné à cette fin, Pont de Sommeleville 2 à 4800 Verviers.

L'avis est affiché du 01/12/2022 au 22/12/2022.

Les réclamations et observations écrites, clairement identifiées et datées, sont à envoyer du 07/12/2022 au 22/12/2022 au collège communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Verviers, Place du Marché 55 à 4800 Verviers ;
- par courrier électronique à l'adresse suivante : info@verviers.be

A Verviers, le 28 novembre 2022

Par ordonnance :
La Directrice générale f.f.,

Muriel KNUBBEN



Pour le Bourgmestre f.f. :
L'Echevin délégué,

Maxime DEGEY.